



Paris le 28 janvier 2019

Le Bureau du syndicat des médecins coordonnateurs d'EHPAD et autres structures et des médecins concernés par la gériatrie (SMCG-CSMF) a le plaisir de vous adresser ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

2018 a été l'année d'un changement de statut afin d'accueillir dans notre syndicat tous les médecins concernés par la coordination ainsi que tous les médecins ayant des propositions à faire sur une prise en charge structurée de nos patients âgés et complexes.

Nous avons besoin de vous tous pour alimenter notre réflexion et structurer des demandes pratiques de terrain viables dans notre quotidien.

Le rêve de tout homme politique est de résoudre un problème du quotidien comme celui de l'accès aux soins dans les EHPAD par une loi. Il suffit pour certains de modifier un contrat de travail et de passer de la coordination aux soins par un ordre venu d'en haut.

Nous ne partageons pas cette opinion et il s'agit bien de défendre le métier de la coordination médicale, quelle que soit la structure, et éventuellement d'ajouter un nouveau contrat de soins en médecine salariée ou non si la médecine libérale ne peut pas prendre en charge des patients en déshérence de médecin traitant.

Pour que cela ne soit pas la majorité des cas mais qu'un patient hébergé dans une structure puisse continuer à bénéficier du système français de la médecine libérale, nous avons des revendications claires.

Un médecin intervenant dans un EHPAD doit pouvoir être honoré de façon satisfaisante tant sur le plan organisationnel de la structure que sur le plan de la rémunération. Si les médecins hésitent parfois à travailler en EHPAD c'est parce que ce temps de travail peut être particulièrement chronophage (travail dans une équipe en coordination, gestion de logiciels différents du cabinet).

Pour que 2019 soit une année créatrice, nous avons à la fois besoin que vous nous apportiez vos idées mais aussi votre soutien financier par une adhésion spécifique.

Écrivez-nous, proposez des réformes de la nomenclature telle que la possibilité d'utiliser la majoration de déplacement pour nos confrères gériatres libéraux s'ils vont à domicile, soutenez-nous financièrement par votre adhésion !!!

Merci par avance.

Bien cordialement.

**Le Président,
Pierre-Marie COQUET**

PJ : bulletin d'adhésion 2019

SMCG-CSMF
SYNDICAT DES MEDECINS COORDONNATEURS, EHPAD ET AUTRES STRUCTURES (MEDICO-SOCIALES),
GENERALISTES OU GERIATRES

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS – Tél. 01.43.18.80.30 mail : secretariat@smcg-csmf.org